

<b>Zeitschrift:</b>	Revue historique vaudoise
<b>Herausgeber:</b>	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
<b>Band:</b>	26 (1918)
<b>Heft:</b>	3
<b>Quellentext:</b>	Lettre de Gérard d'Oron à Hugues le Dépensier de 9 mars 1324
<b>Autor:</b>	Dorens, Girad

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Enfin, quand un de ses rameaux tombe en quenouille dans la seconde moitié du XVIII<sup>me</sup> siècle, cette famille atteint le terme de son ascension graduelle, en donnant naissance à une personne éminemment distinguée.

Dans l'histoire brillante des salons parisiens, qui se déroule de M<sup>me</sup> de Rambouillet à M<sup>me</sup> Récamier, M<sup>me</sup> Nekker prend place à la suite de M<sup>me</sup> Geoffrin et de M<sup>me</sup> du Def-fand. L'éclat de sa renommée, et de celle de sa fille M<sup>me</sup> de Staël, rejaillit désormais sur les branches de la famille qui sont restées au pays, et qui se perpétuent.

Il est à souhaiter que le *Recueil de généalogies vaudoises* nous donne un jour le tableau complet de la famille Curchod. Mais il est à désirer qu'avant de le mettre sous presse, on ait fait toutes les recherches possibles pour vérifier ce qui concerne les plus anciennes générations.

Eugène RITTER.

---

LETTRE DE GÉRARD D'ORON  
A HUGUES LE DÉPENSIER  
du 9 mars 1324.

---

Cher sire j'envoie lettres a mons. le Roy d'Engleterre, par lèsquelles je li fais savoir ce que j'ai fait de ce qu'il me chargea de faire es parties de Savoie et d'autres leux. Je sais ben que vous verez, s'il vous plaist, les lettres que j'envoie sus ce a mons. le Roy, par quoi je ne vous envoie mie la forme des chouses qui si contenenent. Cher sire, je vous pri que vous atez la response que mons. le Roy voudra faire sus ce, et qu'il ne soit mie eschars orendroit s'il a mestier

*ques suisses*, année 1910, page 148 : *Ex-libris Curchod*, article de M. Frédéric Dubois. Il y a une inadvertance dans cet article : la place des deux inscriptions hébraïques y est intervertie.

d'avoir genz, quar certainement li Roys de France nen a mie eschars en ce, mais se porchace d'avoir genz tant comme il puet. Et si mons. pert orendroit ceux à qui j'ai parle, il ne les aura mie autre foiz, quant il les li plaira avoir. Cher sire, faites que cil que mons. envoiera a traitier ces chouses, qu'il soient genz tractables, et qu'il aient poer de ce faire et soent garni d'avoir argent. Et quant il venront a Losanne il me troveront ou a ma maison Dorons qui est trois lees pres de Losanne, si que lan poist sattifier a ceux qui iroent servir mons. le Roy, selonc ce que lan duroit et que lan accorderoit. Cher sire, faites et ordenez sus ce que la response soit a Losanne dedanz F'asques, ou tant au moins dedanz les eytaues de Pasques. Cher sire, mandez moi touz jourz, et commandez vostre bone volunte comme celui qui est apareliez de faire la part mon poer, et comme celui qui est touz vostres. Nostre sire vous donne bone vie.

Donees a Chamber' en Savoie, le noven jour dou mois de Marz.

De par le vostre

Girad Dorens.

(Au dos.) A mons. Hue le Despensier seignur de Gla-murgant.

(Communiquée par M. Aug. Burnand.)

---

## SOCIÉTÉ VAUDOISE DE GÉNÉALOGIE

---

La Société vaudoise de généalogie a eu, jeudi 21 février, au Palais de Rumine (salle du Sénat universitaire), sous la présidence de M. Henri de Mandrot (La Sarra), son assemblée générale annuelle à laquelle ont assisté une trentaine de personnes.

La séance a été fort intéressante. Les affaires administratives ont été rapidement liquidées. La gestion du Comité, exposée par M. H. de Mandrot, et les comptes présentés par M. Rh. Cornaz (avoir social fr. 3543.95) et vérifiés par MM. Henri Thélin,